



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 2 juin 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 35
Nombre de représentés : 01

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 35
Nombre de représentés : 01
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n° 2026-128

RENOUVELLEMENT DE
L'ADHÉSION DE LA COMMUNE
DU PORT
À L'ASSOCIATION ADULLACT

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 26 mai 2026.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 3 juin 2026.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi deux juin à dix-sept heures, le conseil municipal de la commune du Port, après convocation légale, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Olivier HOARAU, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, M. Franck Jacques Antoine 1^{er} adjoint, Mme Annick Le Toullec 2^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 3^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 5^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 6^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 7^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 8^{ème} adjointe, M. Zakaria Ali 9^{ème} adjoint, Mme Danila Bègue 10^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 11^{ème} adjoint, M. Jacques Elie Benard, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagés, Mme Yvette Latchimy, Mme Claudette Clain Maillot, M. Alain Iafar, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Mihidoiri Ali, Mme Romina Woadally, M. Naren Mayandi, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Isabelle Erudel, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Nancy Tatel, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Aurélie Testan, M. Morgan Jovien, Mme Samantha Nellee, M. Julien Bitaut, Mme Léanna Naboth.

Représenté (es) : M. Jean-Paul Burkic par Mme Isabelle Erudel.

Arrivée (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : M. Jean-Yves Langenier, M. Jean Patric Boitard et Mme Emmanuelle Thomas.

Affaire n° 2026-128

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA COMMUNE DU PORT À L'ASSOCIATION ADULLACT

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du conseil municipal n° 2018-137 en date du 4 septembre 2018 relative à l'adhésion à l'association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales (ADULLACT) ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant l'intérêt de la Ville de bénéficier des services adaptés à ses besoins en terme de dématérialisation (parapheurs électroniques, gestion des instances...) ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Finances et affaires générales » réunie le 20 mai 2026 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le renouvellement de l'adhésion de la ville du Port à l'association ADULLACT pour la présente mandature ;

Article 2 : d'approuver le versement de l'adhésion à hauteur de 3 000 euros et le paiement pour les années à venir ;

Article 3 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE MAIRE



Olivier HOARAU

RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION DE LA COMMUNE DU PORT À L'ASSOCIATION ADULLACT

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur le renouvellement de l'adhésion de la commune du Port à l'association ADULLACT (Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales) pour la mandature 2026-2032.

Les administrations publiques doivent aujourd'hui faire face à :

- La demande grandissante de services en ligne,
- La dépendance vis-à-vis des prestataires, en particulier pour les logiciels métiers,
- La nécessité de créer des interfaces entre logiciels qui encourage à s'orienter vers des logiciels libres moins onéreux.

Dans ce contexte, les objectifs de l'Association ADULLACT, fondée en 2002, a pour but de soutenir et de coordonner l'action des administrations centrales et des collectivités territoriales pour promouvoir, développer, mutualiser et maintenir un patrimoine commun de logiciels libres utiles aux missions de service public.

La ville du Port est déjà utilisatrice de logiciels libres pour son fonctionnement (parapheurs électroniques, transmission des actes au contrôle de légalité, gestion des commissions et conseils municipaux, archivage électronique).

L'adhésion annuelle à l'association ADULLACT est de 3 000 € TTC pour une commune de notre strate démographique (30 000 à 50 000 habitants).

Sur la base de ces éléments, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver le renouvellement de l'adhésion de la ville du Port à l'association ADULLACT pour la présente mandature ;
- d'approuver le versement de l'adhésion à hauteur de 3 000 euros et le paiement sur les années à venir ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les documents correspondants.



Envoyé en préfecture le 16/06/2026
 Reçu en préfecture le 16/06/2026
 Publié le 16/06/2026
 ID : 974-219740073-20260602-DL_2026_128-DE

S²LOW

ADULLACT

Association des Développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres
 pour les Administrations et les Collectivités Territoriales

L'ADULLACT en bref

ADULLACT (Association des développeurs et des Utilisateurs de Logiciels Libres pour les Administrations et les Collectivités Territoriales) a été créée en 2002 à l'initiative d'élus, de directeurs informatiques et de passionnés, avec pour objectifs de constituer, promouvoir et développer un patrimoine de logiciels libres métiers.

L'association compte près de 200 collectivités membres et plus de 7000 collectivités utilisatrices de logiciels libres ; l'ADULLACT anime par ailleurs en permanence 10 groupes de travail autour de thèmes apportés par ses membres.

L'association anime un site institutionnel (www.adullact.org) donnant des informations sur les projets en cours, et permettant l'accès vers un catalogue de services en ligne proposés.

«Convaincus qu'il nous faut aujourd'hui prolonger notre action et gagner la confiance de nouveaux utilisateurs, notre dynamisme s'appuie notamment sur l'implication de nos membres qui participent quotidiennement au succès des projets que nous conduisons.»

La Forge lieu de développement communautaire

L'environnement de développement communautaire adullact.net constitue le coeur de l'activité de l'ADULLACT.

Toute personne physique, collectivité, administration peut apporter sa contribution à un projet, sous diverses formes : en produisant du code source, en améliorant le code existant ou en corrigeant des anomalies. La Forge de l'ADULLACT est la pierre angulaire du travail collaboratif : elle fait vivre et consolide les projets hébergés par l'association.

Cet environnement a connu un essor significatif avec l'intégration des projets conduits par l'état sous l'impulsion de la DGME, lesquels constituent un axe de collaboration entre les collectivités et la sphère administration centrale.

Bienvenue sur Adullact.Net

La plate-forme FusionForge ADULLACT offre le meilleur du développement coopératif via son interface web ergonomique. Pour pouvoir utiliser au mieux la forge ADULLACT, vous devrez vous inscrire. Une fois identifié, il vous sera possible d'exploiter toutes les fonctionnalités de la forge pour tester ou participer aux nombreux projets déjà enregistrés, voire enregistrer votre propre projet.

Merci de votre visite et de votre contribution à notre idéal de mutualisation.

Sélectionnez votre métier

- Collectivités
- Santé
- Administration
- Education
- Associations
- Informatique

Dernières annonces

ALCASAR : sortie de la V2.3

Richard REY - 02/08/2011 09:49 - ALCASAR

La version 2.3 du portail captif est disponible en téléchargement.

0 Commentaire ••• Lire la suite/Commenter

Associated Forges

- OSOR 234 projects
- ADULLACT 507 projects

Nuage d'étiquettes

- association
- bureautique
- cakephp
- cimetiére
- education
- election
- finance
- gestion
- java
- mysql
- openmairie
- parapheur
- electronique
- parc informatique
- pgsql
- php
- planning
- protocole
- sig
- social
- teletransmission

Statistiques de FusionForge

- Projets hébergés : 507
- Utilisateurs inscrits : 6,124
- Projets les plus téléchargés
- 132,738
- vitefait

Les groupes de travail

L'un des principaux axes de travail de l'ADULLACT réside dans l'animation de Groupes de Travail coopératifs.

Les GTC réunissent les collectivités qui exposent leurs besoins et partagent leurs expériences autour de thématiques diverses ; cette dynamique permet ainsi de définir le périmètre fonctionnel et de construire le plan de contribution de futures applications libres métiers.

Le mode opératoire des GTC est assurée par l'ADULLACT après validation des participants.



Les services en ligne

L'ADULLACT a développé de nombreux services en lignes gratuits pour ses collectivités adhérentes :

S²LOW	Dispositif de télétransmission (ACTES, HELIOS, et mail sécurisé)
AS@LAE	Service d'archivage électronique (stockage SEDA)
Web - marché	Plateforme de dématérialisation des procédures de marchés publics
Horodatage	Service de distribution de jetons d'horodatage
Libersign	Service de signature électronique
Plateforme de conversion de format	Service de conversion de fichiers multi-formats
OpenMeetings	Service de visioconférences en ligne
Tanaguru	Service d'audit d'accessibilité de sites web

Comment adhérer ?

Rendez-vous sur le site www.adullact.org rubrique «Adhésion»

